

Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'Urbanisme

 Espace boisé classé

Informations

 Zones humides du SAGE (de l'Yser et de la Lys)

 Zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie

 Trame bâti

 Limite parcellaire

Eléments identifiés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme

Arbres - Alignements d'arbres et de haies à préserver

 Alignement d'arbres et de haies à préserver

 Arbre remarquable

Eléments surfaciques

 Verger

 Mares et plans d'eau

 Boisement

 Prairie

Eléments du patrimoine bâti identifiés au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme

 Chapelle

 Autre bâtiment

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : OUDEZEELE

Planche C : PATRIMOINE

PROJET DE MODIIFCATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE C

Echelle : 1 / 7 000ème

